

COMPTE RENDU

Réunion du lundi 28 septembre 2020, conseil de l'ÉD MSTIC.

Personnes présentes : Yacine Amirat, Philippe Basset, Roland Brémond, Sylvie Cach, Patrice Chatellier, Valérie Gouet-Brunet, Olivier Guédon, Stéphane Jaffard, Michel Kasser, Rami Langar, Bernard Lapeyre, Tony Lelièvre Gaëlle Lissorgues, Amed Mvoulana, Latifa Oukhellou, Patrick Siarry, Flore Tsila, Pierre Valarcher, Stéphane Vialette.

Excusés : Pierre Chau, Jean-Marc Laheurte, Thomas Martin, Marc Pierrot Deseilligny, Roman Sueur, Lu Zhao.

Au cours de cette réunion, les points suivants sont abordés.

1) Point budget

Le budget de l'Éd Mstic a été renouvelé à la hausse et est passé de 41000€ en 2019 à 50000€ en 2020. Malheureusement en raison de la crise sanitaire la majorité des frais de déplacement dédiés aux doctorants ont été annulés.

Depuis mai dernier, l'Éd a pris en charge les frais de soutenance à distance et pour environ 6200 € de frais de visio-conférence via le prestataire CapVisio. On compte en moyenne un forfait d'environ 500€ par soutenance. Ce prestataire est rendu obligatoire pour toutes les Éds d'Université Paris-Est. Université Paris-Est demande un point de vigilance en particulier sur la confidentialité des délibérations du jury. CapVisio prépare un lien streaming de la soutenance et un service conciergerie intervient si difficulté technique. L'Éd planifie pour l'ensemble des membres du jury un test de connexion et la soutenance.

Concernant le budget 2021 on demande de renouveler sur la même base de 50000€ en privilégiant les missions aux doctorants, le fonctionnement de l'Éd et une part pour les soutenances en visio.

A voir en 2021 au retour de la diplomation aux établissements quels seront les outils de visio préconisés par les établissements.

2) Bilan des auditions, inscrits, soutenances

Le classement des candidats aux allocations doctorales a été actualisé, à savoir un désistement côté Upec et 3 désistements côté UGE ex-Upem, le dernier désistement vient d'être confirmé.

Le candidat du Ligm, Julien Mendes Forte, est remonté classé premier en liste d'attente et est proposé à une allocation complémentaire d'UGE ex-Upem en interne toutes Éds, on attend la décision de l'établissement.

Les inscriptions dématérialisées sont opérationnelles depuis fin juillet 2020 et en cours de validation. L'Éd Mstic a traité environ 178 demandes d'inscription en thèse et a lancé le processus de plus de 30 dossiers de soutenance.

3) Actualisation des membres du conseil

Lors du conseil du 24 juin 2020, l'Éd a proposé l'actualisation de la composition des membres du conseil et le projet retenu de 20 membres n'a pas été accepté. Afin d'obtenir la plus large représentation des établissements, on nous demande de proposer un conseil élargi à 26 membres, c'est-à-dire, 5 membres extérieurs, 5 doctorants et 16 membres représentants des établissements.

L'Éd proposera un projet à chaque établissement et en particulier un représentant spécifique des établissements pour avis. Concernant les représentants des établissements, l'Éd Mstic propose le responsable d'un des plus importants laboratoires (en termes d'effectifs) : Yacine Amirat au Lissi pour Upec, Stéphane Vialette au Ligm pour Uge, Tony Lelièvre au Cermics pour Enpc.

Il reste à confirmer sur proposition des responsables de laboratoire les noms de deux nouveaux membres extérieurs et les noms de deux nouveaux doctorants. Les noms de ces personnes seront proposés et soumis à l'avis des établissements.

Concernant les doctorants, l'Éd doit organiser les élections des doctorants. Les trois doctorants élus actuels sont maintenus. Ils ont participé essentiellement à l'organisation de la journée des doctorants prévue en mai 2020 et qui a été annulée.

4) Modalités d'inscription dématérialisées

Les inscriptions sont dématérialisées et la validation de l'inscription intervient après l'étape de finalisation du doctorant. Alors, chaque niveau décisionnel peut confirmer en ligne son avis et installer un commentaire si point de vigilance ou message particulier : 1) direction de thèse, 2) direction de laboratoire 3) Éd 4) chef d'établissement. Après validation du chef d'établissement, le dossier est traité par le service de scolarité compétent : ENPC, UGE ou UPEC. Un travail de saisie de chaque dossier intervient en scolarité d'UGE ou d'UPEC sur Apogée alors que l'ENPC utilise Adum pour le volet scolarité et mise en paiement des droits d'inscription.

A titre de test, courant juillet l'Éd a validé à la place des niveaux décisionnels (direction de thèse ou direction de laboratoire) uniquement si avis formalisé disponible : dépôt du formulaire avis_DT ou rapport CSI ou réinscription dérogatoire. Depuis septembre, l'Éd applique la procédure précédemment décrite.

Les nouveaux doctorants déposent sur Adum le dossier d'inscription et les justificatifs demandés, la rubrique CIF Convention Individuelle de Formation doit être renseignée. Il n'est plus nécessaire d'imprimer les documents en format papier, le doctorant et la direction de thèse, acceptent en ligne la CIF, la charte du doctorat et la charte de déontologie.

A partir de 2021, le processus de soutenance sera également dématérialisé, la proposition de jury sera validée sur Adum par la direction de thèse, il n'y aura plus le formulaire « proposition de jury » à imprimer et à signer.

5) Point prolongation des contrats doctoraux

Suite à la crise sanitaire, beaucoup de thèses ont été impactées et certains doctorants ont demandé une prolongation de leur contrat doctoral auprès de l'établissement de rattachement.

Quelques demandes de doctorant en fin de thèse ont déjà été traitées et les autres sont en cours.

L'ensemble des demandes de prolongation de contrat doctoral UPE a été accepté, seule la durée de prolongation a parfois été modifiée. Il est important de connaître la prolongation des contrats doctoraux, notamment afin de prendre en compte d'ici 2 à 3 ans des thèses plus longues suite au Covid.

L'Éd demande donc s'il est possible d'avoir un bilan des laboratoires sur la prolongation des contrats doctoraux.

6) Point sur futurs appels à candidature

Cette année, les 3 appels à candidature seront traités en même temps et les laboratoires pourront proposer les **dossiers classés de candidature à l'Éd au plus tard le 09 novembre.**

- ✓ Bourse de mobilité internationale pour doctorant
- ✓ Bourse de cotutelle pour doctorant étranger
- ✓ Bourse de professeurs invités, préciser action 1, action 2 ou actions 1+2

7) Points divers

Concernant le contrat de site (2021-2024) d'Université Paris-Est : focus sur la promotion égalité femmes / hommes. Il nous est demandé une plus forte mixité des jurys de thèse.

Par exemple un petit jury de 4-5 personnes doit compter au moins 1 femme et pour un plus gros jury (6 à 8 membres) il faudrait proposer au moins 2 femmes.

Université Paris-Est met en œuvre les conventions de co-accréditation des écoles doctorales, il s'agit d'un document traité en interne des établissements et en tenant compte des contraintes de calendrier qui sont les suivantes :

Octobre 2020, élections des représentants des doctorants au conseil

Novembre 2020, proposition des membres du conseil de l'Éd

Décembre 2020, avis du conseil de l'Éd sur la direction pressentie

Janvier – mars 2021, avis des établissements et désignation des directions des Éds

L'Éd a reçu une demande de rattachement d'une équipe recherche du laboratoire CHArt-Upec et sur le périmètre thématique : IA, psycho-cognitive, robotique, informatique, signal image automatique.

Ce laboratoire est déjà rattaché à trois tutelles : Paris8, Upec et Ephe, cette unité concerne environ 4 thèses, un professeur et un maître de conférences sur les CNU 16, 27, 29, 61.

Si l'Éd accepte cette demande de rattachement, à vérifier si mise en place à la rentrée 2021/2022

En principe, ce laboratoire a une dérogation pour être rattaché à plusieurs Eds.

L'Éd préparera un point récapitulatif plus détaillé et ce point pourrait être soumis au prochain conseil.

Les discussions lors du conseil ont néanmoins mis en évidence un manque de cohérence entre les thématiques des encadrants (psychologie cognitive) et les domaines scientifiques de l'Éd Mstic.

Afin de se caler au calendrier institutionnel, on prévoit un conseil exceptionnel en visio pour reconduire la composition des membres du conseil et la direction de l'Éd.

Date conseil exceptionnel : vendredi 04 décembre 2020 à 9h30

Date conseil janvier : lundi 25 janvier 2021 à 10h à Champs / Marne